



## Commission des dynamiques territoriales

### 2141 - Agence de développement touristique du Bas-Rhin

### Proposition d'attribution d'une subvention pour l'organisation des 20èmes Rencontres des Départements et Régions Cyclables de France

#### Rapport n° CP/2016/310

#### Service gestionnaire :

K210 - Développement culturel et touristique - Direction

#### Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente de décider d'attribuer une aide financière à Alsace Destination Tourisme (anciennement ADT 67) pour l'organisation des 20èmes Rencontres des Départements et Régions Cyclables de France (DRC).

Faire de l'Alsace une destination vélo de premier choix est une priorité de la Stratégie Tourisme 2012-2016 partagée par les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et la Région Alsace.

Avec ses 2 500 km d'itinéraires cyclables et la mise en œuvre de cette ambition par le collectif *Alsace à Vélo*, coordonné par le Département du Bas-Rhin, l'Alsace apparaît comme un modèle dans le développement du vélotourisme.

Aussi, le réseau des Départements & Régions cyclables de France a souhaité organiser ses 20èmes rencontres en Alsace et plus particulièrement à Colmar et Strasbourg.

### 1. L'association des Départements & Régions Cyclables de France (DRC)

Le réseau des Départements & Régions cyclables rassemble les collectivités, actuellement au nombre de 73, mobilisées pour le développement du vélo en France. Au cœur de leurs attentions : le développement des véloroutes et voies vertes et du tourisme à vélo.

Membres fondateurs de France Vélo Tourisme, partenaires des fédérations d'usagers, des acteurs du tourisme et du Ministère de l'Écologie, les DRC agissent, depuis 1999, dans l'intérêt de la culture vélo en France dans une dynamique collégiale.

Reconnus pour leur expertise technique au travers de la publication d'ouvrages, leurs observatoires et l'organisation de formations et d'événements, les DRC coordonnent le déploiement des EuroVelo Routes au niveau national, gèrent le schéma des véloroutes européennes et portent la voix des collectivités au niveau européen.

## 2. Les 20<sup>èmes</sup> Rencontres des Départements et Régions Cyclables de France

L'année 2016 sera marquée par le vingtième anniversaire des Rencontres des Départements et Régions Cyclables, congrès annuel à l'attention des élus et techniciens des collectivités partenaires, qui aura lieu du 21 au 23 septembre prochains, et cela 20 ans après la première édition organisée alors dans le département du Bas-Rhin.

Ce rendez-vous mettra à l'honneur les efforts engagés par l'ensemble des partenaires du programme *Alsace à Vélo* visant à structurer la filière du tourisme à vélo dans la région.

Les DRC prendront en charge les dépenses relatives aux :

- prestations d'animation,
- prise en charge des intervenants,
- centralisation des inscriptions,
- relations presse (en lien avec les collectivités d'accueil),
- communication nationale,
- organisation du contenu scientifique (en lien avec les collectivités d'accueil),
- organisation et coordination du forum d'exposition (en lien avec les collectivités d'accueil).

Les partenaires d'Alsace à Vélo prendront en charge les frais liés à :

- l'organisation de l'Assemblée Générale de l'Association,
- l'accueil et l'organisation du congrès et des soirées festives,
- l'organisation des découvertes cyclables.

Chaque partenaire actif d'Alsace à Vélo est invité à participer à hauteur de 5 000 € aux efforts d'organisation. Le Département du Haut-Rhin, la Région Alsace Lorraine Champagne Ardennes et l'Eurométropole ont confirmé leurs soutiens organisationnel et financier.

Le volet organisationnel de ces rencontres est porté administrativement par Alsace Destination Tourisme, pour le compte de l'ensemble des partenaires Alsace à vélo.

Un financement départemental est proposé à hauteur de 5 000€. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2016.

La Commission des Dynamiques Territoriales, réunie le 2 juin 2016, a rendu un avis favorable.

Aussi, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une aide financière de 5 000€ à Alsace Destination Tourisme, correspondant à la part du Département du Bas-Rhin quant à l'accueil et l'organisation des 20<sup>èmes</sup> Rencontres des Départements et Régions Cyclables de France.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
41976	65-6574-94	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

- *décide d'attribuer une subvention d'un montant de 5 000€ à Alsace Destination Tourisme (anciennement ADT 67) pour l'organisation des 20èmes Rencontres des Départements Régions Cyclables de France,*
- *approuve les termes du projet d'avenant à la convention financière conclue entre Alsace Destination Tourisme et le Département, projet annexé à la présente délibération,*
- *autorise son président à signer cet avenant.*

Strasbourg, le 22/06/16

Le Président,



Frédéric BIERRY